



Le Champlainois

Bulletin municipal

SEPTEMBRE 2007

Maire : Marcel P. Marchand
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry
Benoît Massicotte

Sonya Pronovost
Mireille Le Blanc

Jean-Robert Barnes
Claude Pintal

Ce bulletin contient :

- MESSAGE DU MAIRE
- DÉMARCHE DE PLANIFICATION
- MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
- MESSAGE DE NOS ORGANISMES
 - *Comité du Quai
 - *Comité de mise en valeur de l'église
 - *Bibliothèque scolaire-municipale de Champlain
 - *Service des loisirs de Champlain inc.
 - * Club de marche
 - *Comité culturel
 - *Corporation touristique de Champlain
- HEURES D'OUVERTURE SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE CHAMPLAIN ET ECO-CENTRE
- PROGRAMME RENOVILLAGE

MESSAGE DU MAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN ÉCO-CENTRE AU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

Un nouveau service est offert au site d'enfouissement de Champlain depuis le 24 juin. En effet, après une période de rodage durant l'été, l'éco-centre est maintenant totalement opérationnel.

L'éco-centre de Champlain, c'est un équipement collectif qui, en plus de favoriser le tri à la source, permet aux résidents du comté de Champlain de se débarrasser des objets embarrassants au moment qui

leur convient. Il augmente le potentiel de récupération des matières recyclables ou compostables. Le bois, le fer et le plastique sont recyclables facilement. Nous espérons dans un avenir rapproché revaloriser la majorité des matières que vous apporterez à l'éco-centre où se greffera une ressourcerie.

Naturellement, nous demandons aux utilisateurs un effort supplémentaire qui consiste à trier le plus possible à l'avance leurs déchets.

LES FÊTES CHAMPLAINOISES 2007

Du 3 aux 12 août, il y a eu une grande fête champêtre et familiale à Champlain. La commémoration du 343^e anniversaire de la cession de la Seigneurie de Champlain à Pézard de La Touche a été soulignée cette année par des activités échelonnées sur deux fins de semaine.

Cette année, l'organisation des festivités était sous la responsabilité du comité culturel nouvellement créé et de sa présidente, la conseillère Mireille Le Blanc. Ce comité de bénévoles a travaillé très fort pour préparer une programmation intéressante.

Tous les membres du conseil ainsi que les employés ont déployé beaucoup d'efforts pour la réussite de cet événement.

Plus de 300 personnes se sont massées sous le chapiteau situé sur les terrains du Centre du Tricentenaire pour festoyer autour d'un savoureux méchoui.

Il y a eu durant ces festivités des activités sportives, culturelles, scientifiques, religieuses et municipales.

NOMINATION DE LA GRANDE CHAMPLAINOISE 2007

Le titre de «Grand Champlinois ou de Grande Champlainoise» est décerné annuellement depuis 9 ans par le conseil municipal à une personnalité qui fait soit rayonner le nom de la municipalité à l'extérieur des limites de la paroisse ou pour son dévouement pendant des années pour assurer son développement.

Cette année, c'était une «Grande Champlainoise» que nous honorions. Cela fait 23 ans qu'elle habite à Champlain. Elle a été attirée ici par une offre d'emploi dans le domaine financier. Elle s'est démarquée parmi les nombreux candidats par son dynamisme et elle a obtenu le poste. Quelques mois après son arrivée, elle a fait l'acquisition d'une très belle maison au cœur du village. Ainsi elle montrait qu'elle n'était pas simplement de passage à Champlain. Cela a été très apprécié par la population qui a accueilli cette jeune famille avec empressement.

Pour ma part, j'ai appris à mieux connaître notre «Grande Champlainoise 2007» en siégeant à un conseil d'administration avec elle. J'ai pu constater son ardeur, son intensité et la qualité de son travail. J'ai pu constater la grande confiance qu'elle inspirait aux personnes qui lui demandaient des conseils. Pour elle, à tout problème il y avait une solution.

Son poste de gestionnaire ne lui permettant pas d'occuper des fonctions de présidente d'organisme oeuvrant dans la municipalité, elle a néanmoins durant ces 23 ans toujours appuyé sans réserve les bénévoles de Champlain. Je souligne particulièrement son implication dans l'organisme «Le Repas des Voisins» qui répond à un besoin important depuis 1994. C'est elle qui a sollicité Mme Richard Martin pour lancer ce service avec d'autres bénévoles. Elle a assuré depuis ce temps son appui indéfectible à cette belle organisation.

Dans le domaine du développement économique, «La Grande Champlainoise» a été au cœur de l'expansion fulgurante de l'entreprise qui l'avait engagée, il y a 23 ans. Le siège social de cette entreprise qui a pignon sur rue dans 4 autres municipalités du secteur des Chenaux est situé dans une magnifique bâtisse située en plein centre du village.

Tout récemment, au printemps 2007, elle a réuni les représentants de 5 municipalités de la MRC des Chenaux pour leur présenter un programme de subvention à la construction résidentielle avec comme

objectif de favoriser les jeunes familles. Ce programme est maintenant en vigueur et il porte déjà des fruits.

J'imagine qu'avec tous les détails que je vous ai fournis, vous avez déjà reconnu notre «Grande Champlainoise 2007» soit mme Jacqueline Rompré Tessier, directrice générale de la Caisse Populaire.

C'est sa fille Amélie, ancienne monitrice des loisirs, qui a eu l'agréable tâche de décrire plus en profondeur sa mère. Celle-ci était bien entourée de son mari Jacques Tessier, de ses parents, de ses sœurs et ses frères avec leurs enfants.

Liste des personnes qui ont reçu un méritas lors des fêtes champlainoises 2007

Madame Claire Pednault, bénévole pour le repas des Voisins
Madame Josette Côté, bénévole pour le comité de la bibliothèque municipale/scolaire de Champlain
Madame Lyne Tremblay, bénévole pour le comité de la bibliothèque municipale/scolaire de Champlain
Madame Cécile Martin, bénévole pour le centre d'action bénévole des Riverains
Madame Jeanne-d'Arc Gobeil, bénévole pour l'A.F.E.A.S de Champlain
Monsieur René Provencher, bénévole pour le chœurs mixte Hélène-de-Champlain
Monsieur Claude Villeneuve, bénévole pour la Fabrique de Champlain

LES FLEURONS DU QUÉBEC À CHAMPLAIN

Nos employés municipaux ont travaillé ferme depuis le printemps pour maintenir la municipalité dans un état de propreté qui fait notre renommée. Véronique Dumas, notre responsable des aménagements floraux, a fait encore cette année un très beau travail.

L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL

La COOP de Champlain est sur le point d'annoncer à la population un projet important dans le domaine de la quincaillerie et de l'alimentation. La COOP a présenté au comité d'urbanisme et au conseil municipal un projet intéressant qui respecte le patrimoine bâti de Champlain.

Dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie, l'Auberge Samuel de Champlain a rouvert son bar et sa salle à dîner. Le B & B La boutique Marie-Rose s'est doté d'un café terrasse très convivial. En début de septembre, le Manoir Antic, fermé depuis plus d'un an, a inauguré un nouveau bar.

Le conseil municipal félicite ces hommes et ces femmes qui investissent temps et argent dans notre municipalité.

LES RECHERCHES EN EAU SOUTERRAINE

Nous avons transmis notre demande de subvention auprès du gouvernement provincial pour capturer l'eau des nouveaux puits situés dans la partie ouest de Champlain près du rang St-Pierre et l'acheminer jusqu'à la route 359.

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET LE PÉRIMÈTRE URBAIN

La MRC des Chenaux a reçu au printemps dernier l'approbation finale de son schéma d'aménagement. Pour la municipalité de Champlain, c'était très important car nous demandions un agrandissement du périmètre urbain le long de la route 359 à l'arrière du village. La construction de 70 maisons devient donc réalisable.

Beaucoup de travaux d'infrastructures pour les égouts et l'aqueduc devront être réalisés pour permettre le développement domiciliaire, mais nous en profiterons aussi pour donner des services supplémentaires le long de la route 359.

Le développement domiciliaire de M. Jean Hélie, sur la rue Marsolet, progresse normalement.

L'ABATTOIR CENTRAL DES VIANDES HALAL INC.

L'abattoir Central des viandes Halal inc a changé de propriétaire ce printemps. Cette nouvelle compagnie a acquis légalement tous les certificats d'autorisation émis par les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture.

Naturellement, les nouveaux propriétaires de l'abattoir doivent investir près de 300 000\$ pour se conformer aux normes du ministère et de la municipalité.

Nous avons rencontré des fonctionnaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Notre but était de connaître l'état de la situation sur cet abattoir et de coordonner nos actions avec le ministère.

Du côté de la municipalité, nous avons modifié légalement le zonage dans ce secteur pour y interdire l'abattage d'animaux. Donc, si la compagnie ne satisfait pas à toutes les exigences du Menviq et de la municipalité, il n'y aura plus d'abattoir à cet endroit.

RECHERCHE DE GAZ NATUREL

L'entreprise québécoise Junex, spécialisée dans la découverte et l'exploitation de saumure et de gaz naturel, évalue actuellement le potentiel gazier à Champlain sur un lot situé près du rang St-Pierre dans la partie ouest de Champlain.

LA PROTECTION DES BERGES DU SAINT-LAURENT

Nous essayons actuellement de travailler en collaboration avec la ville de Trois-Rivières (secteur Ste-Marthe) et le député fédéral Jean-Yves Laforest pour obtenir du gouvernement fédéral qu'il finance la restauration des murs de soutènement.

L'ÉVALUATION MUNICIPALE

En juin, il y a eu un reportage télé sur le grand nombre de pancartes de sociétés immobilières spécialisées dans la vente de maison à Champlain. La journaliste se demandait s'il n'y avait pas un peu de la spéculation dans tout cela. Elle n'avait pas tort puisque la plupart des maisons qui se sont vendues à Champlain depuis le début de l'année ont été acquises avec une majoration de plus de 40 % au-dessus de l'évaluation municipale.

LE SITE INTERNET

Depuis la fin du printemps, le site Internet de Champlain est en ligne à cette adresse : <http://municipalite.champlain.qc.ca/> Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour bien connaître votre municipalité. Prenez l'habitude de visiter régulièrement le site car nous nous efforçons de le mettre à jour le plus rapidement possible. Vous recherchez des renseignements sur les commerces, sur les organismes, sur les artistes, sur les heures de bureau, sur la cueillette des matières recyclables etc, vous avez tout cela par un simple clic de souris de l'ordinateur. Si une urgence se produit, un signal clignotant s'allume à l'ouverture du site de Champlain.

LES AVIS D'ÉBULLITION

Toutes les municipalités du Québec doivent prendre des échantillons d'eau potable une fois par semaine et les faire analyser par un laboratoire accrédité par le Menviq. À Champlain, nous prenons à chaque semaine 4 échantillons à différents endroits sur le réseau dans des contenants scellés fournis par le laboratoire.

À la fin de juillet, nous avons reçu les résultats du laboratoire nous indiquant qu'un des échantillons sur les

4 ne satisfaisait pas pleinement aux normes du Menviq. Alors le directeur-général, même s'il doutait de la validité du test, a dû mettre en branle la procédure obligatoire, soit de lancer un avis d'ébullition préventif. Immédiatement, de nouveaux échantillons ont été prélevés et de nouvelles analyses ont été faites pendant deux jours consécutifs. Tel que nous le prévoyions, les résultats étaient clairs : notre eau répondait à toutes les normes de salubrité. Quelle est la cause de ce désagrément ? Nous n'avons pas la réponse, mais, nous la cherchons dans le dessein d'éviter cette situation.

Il y a eu cependant un peu de confusion sur l'avis de fin d'ébullition car la nouvelle nous est parvenue le vendredi à 15h30. Alors, nous avons préparé un communiqué de presse que nous avons envoyé au Nouvelliste et à tous les postes de radio et de télévision qui ont publié la nouvelle le lendemain. Des affiches ont été placardées au bureau de poste, au dépanneur, à la Caisse populaire, au centre du Tricentenaire. Nous avons aussi modifié le message d'accueil sur le téléphone de la municipalité pour aviser la population sur la fin de l'obligation de faire bouillir l'eau. Nous avons fait de même sur le site internet. Cependant, nous n'avons pas envoyé un avis par la poste parce qu'il n'y a pas de livraison de courrier le samedi.

Pour donner une suite à certains commentaires et suggestions au sujet de la transmission des avis de début et de fin d'ébullition de l'eau potable, nous étudions la meilleure façon de transmettre l'information. Cependant, n'oubliez pas, en cas de doute, que vous pouvez toujours laisser un message sur le répondeur au bureau municipal en dehors des heures de bureau et un ou une responsable vous répondra dans les plus brefs délais.

LE POSTILLON DE CHAMPLAIN

Pour suivre l'histoire et la vie de Champlain en images et en textes, abonnez-vous au Postillon, en téléphonant à Madame Lise Bertrand au numéro de téléphone 819-295-3484 ou en lui écrivant à l'adresse suivante : 922, rue Notre-Dame, G0X 1C0.

Le Postillon de septembre 2007 est maintenant disponible.

LES EXCÈS DE VITESSE ET LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La Sûreté du Québec nous avise qu'une bonne partie des amendes pour des dépassements des limites de vitesse dans la municipalité sont distribuées à des résidents. Il y aura une surveillance accrue, alors attention.

VOTRE ADRESSE DE COURRIEL

À titre expérimental, tous ceux et celles qui sont intéressés à recevoir des informations de la municipalité par courriel électronique, veuillez vous inscrire en ligne en passant par le site de Champlain dans la rubrique «Nous joindre» ou directement à cette adresse : municipalite.champlain@infoteck.qc.ca

POUR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter le directeur général, M. Jean Houde, ainsi que les membres du conseil.

Marcel P. Marchand, maire

DÉMARCHE DE PLANIFICATION

La MRC Des Chenaux a initié une démarche de planification stratégique sur son territoire. Celle-ci a pour but de mobiliser les principaux acteurs socioéconomiques afin de créer une dynamique de partenariat propice au développement local. Le processus permettra de cerner les enjeux auxquels nous serons confrontés, d'élaborer une vision mobilisatrice et partagée et par la suite d'identifier des actions concrètes et réalistes.

Il y aura à l'automne une consultation dans chaque municipalité auprès des différents leaders de la communauté. Cinq rencontres de secteur (tourisme, industrie et commerce, loisir et culture, développement social et communautaire, agriculture et foresterie) auront aussi lieu pour l'ensemble du territoire de la MRC. Les municipalités seront consultées sur le plan stratégique de développement et les plans d'actions. Le tout devrait se terminer au printemps prochain.

Il est important que notre municipalité participe activement à cette planification stratégique afin d'en retirer tous les bénéfices possibles. À Champlain, nous profiterons aussi de cette démarche pour alimenter notre propre planification. Les éléments dégagés lors de la consultation et au cours des échanges ultérieurs seront retenus pour orienter la planification du développement de notre municipalité.

Raymond Beaudry, conseiller municipal
Délégué par la municipalité pour coordonner la démarche au plan local

MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour nous joindre

Pour toute demande d'assistance policière, si vous êtes victime ou témoin d'un acte criminel ou d'une collision routière, téléphonez à l'un des numéros suivants :

911
310-4141
cellulaire : *4141

Pour nous transmettre des informations sur des activités illégales reliées au crime organisé.

INFO-GANG AU 1-800-659-4264

Pour transmettre des informations, sur des personnes disparues, sur des objets volés ou disparues, sur des criminels recherchés, sur toute activité criminelle

INFO-CRIME au 1-800-711-1800

**BACS : RÉCUPÉRATION
: ORDURES MÉNAGÈRES**

Si vous désirez vous procurer des bacs roulants pour la récupération (bleu) ou pour les ordures ménagères (gris), veuillez communiquer au **295-3979**.

Le prix (taxes incluses) des bacs est :

- Bac 240 L	récupération	68.37 \$
- Bac 360 L	récupération	79.77 \$
- Bac 240 L	déchets	68.37 \$
- Bac 360 L	déchets	79.77 \$

MESSAGE DE NOS ORGANISMES

COMITÉ DU QUAI

Depuis ma dernière intervention écrite parue au printemps dernier dans le Postillon de Champlain j'écrivais que les travaux d'aménagements au quai municipal se poursuivraient cet été.

En effet un magnifique belvédère coté ouest du quai avec mobilier urbain répondant aux exigences en matière de développement durable a été installé. Steeve Dumas cimentier résident de Champlain en a fait l'assise tandis que deux de nos employés municipaux

Martin Lessard et André Boisvert ont pris en charge la pose des dalles de patio. Du très beau travail qui mérite d'être mentionné. Des travaux paysagers ont également été effectués en haut du muret de béton pour satisfaire aux exigences environnementales. Nous avons même de l'espace de disponible pour réaliser le rêve de Monsieur René Beaudoin soit d'ériger un buste en l'honneur du Père de la Nouvelle France, Samuel de Champlain qui nous laissa son nom en héritage.

Le comité du quai s'est réuni le 5 juin dernier pour faire le point sur une dizaine de sujets portés à l'ordre du jour, il fût question en outre de la future installation sanitaire qui demande encore une fois matière à réflexion sur la forme, la dimension et les coûts que cela impliquent. Nous finirons par trouver une solution.

En matière de retombée économique locale et régionale nous avons accueilli 3 navires du groupe Verreault Navigation de Les Méchins pour une période de presque 3 semaines en juillet, malgré le désagrément d'entendre le bruit continu de la génératrice surtout la nuit, les commerces de Champlain particulièrement restauration et alimentation en ont profité pleinement.

D'autre part, Le M/S Jacques Cartier nous a rendu visite à plusieurs reprises au mois de mai avec à son bord plusieurs centaines de passagers venus par autocars à partir de la grande Région de Montréal de Québec et de la Beauce.

De plus pendant une croisière estivale il a dû débarquer d'urgence une passagère prise d'un malaise que l'on a transportée par ambulance.

Au début de Septembre il a été affrété par le comité d'école de Champlain pour une croisière de quelques heures avec professeurs, parents et élèves pour souligner la rentrée scolaire.

Depuis lundi le 17 septembre, nous accueillons un remorqueur de la compagnie Groupe Océan, venu faire la navette entre Champlain et le mouillage de Batiscan. Voyageant pilotes, responsables de la garde côtière, inspecteurs et agents maritimes en rapport avec l'échouement du Canada Senator, navire porte-conteneur parti de Montréal en direction d'un port en Italie échoué à cause d'une panne de gouvernail au Cap à la Roche près de la bouée D-37 dans la soirée du dimanche. Le navire s'est renfloué sans l'intervention de remorqueur peu après son échouement.

Des frais de quayage de \$25.00 par jour pour l'utilisation du quai sont facturés par la Municipalité auprès de ses compagnies. En plus bien sûr du service de vidange ainsi que de l'achat d'eau potable au besoin.

Nous réfléchissons présentement à l'idée que des frais pourraient s'appliquer dès le printemps prochain pour tous les utilisateurs de la rampe de mise à l'eau, en favorisant bien sûr nos citoyens résidents.

Et que dire des nombreux plaisanciers, amateurs de moto-marines, kayakistes, pêcheurs, cyclistes, touristes, marcheurs et flâneurs venus nous rendre visites. Présentement c'est au tour des chasseurs de sauvagines de s'en donner à cœur joie.

Pour conclure il va s'en dire que la décision du Conseil de mettre en valeur ce lieu de patrimoine et d'en être fier sert à développer pour les plus jeunes un sentiment d'appartenance à notre milieu de vie, un attachement à notre communauté que les générations futures pourront conserver et retransmettre à nouveau. Merci à tous les membres de mon comité pour leur disponibilité.

Jean-Robert Barnes président du comité du quai.

COMITÉ DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE

Objets religieux anciens

Les membres du comité de conservation et de mise en valeur de l'église de Champlain sont à la recherche d'objets religieux anciens (crucifix, scapulaires, images saintes, ensemble d'extrême-onction, statues, chapelets, reliquaires, volumes, bénitiers, vases sacrés, photos etc...). Si vous possédez de ces objets anciens et que vous désirez les léguer à la Fabrique de Champlain, vous pouvez les apporter au presbytère 989 rue Notre-Dame, Champlain G0X 1C0 aux heures d'ouverture (8H30 à 11H30 du lundi au vendredi) ou communiquer avec Jean Turcotte au 295-3432.

Ces objets serviront, entre autre, à monter des expositions à l'arrière de l'église et ainsi faire connaître le patrimoine religieux des familles de Champlain.

Jean Turcotte, pour le comité de mise en valeur de l'église

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE-MUNICIPALE DE CHAMPLAIN

ARGENT CANADIAN TIRE

Nous vous invitons à donner votre argent Canadian Tire à la bibliothèque de Champlain. Les montants recueillis serviront à bonifier et diversifier la collection de la bibliothèque. Que ce soit des romans, des biographies,

des revues spécialisées ou des livres de collection, nous comptons sur votre générosité.

Où : Dans une boîte fermée, identifiée à cet effet, placée à l'entrée de la bibliothèque, située en annexe de l'école de Champlain, au cœur de la municipalité.

Quand : Dès maintenant, jusqu'à la mi-décembre prochain.

Comment : En pensant à la bibliothèque, en ramassant l'argent Canadian Tire lors de vos achats.

Pourquoi : Vous tenez comme nous à ce que notre bibliothèque ait un grand choix de livres et de revues actuelles pour nos jeunes et les adultes, qu'elle soit accueillante, qu'elle réponde aux attentes livresques des Champlinois (ses). En participant à notre projet, vous appuyez à votre façon les efforts, le dynamisme et la bonne volonté du comité de Bénévoles.

Beaucoup de nouveautés dans les livres depuis la fusion, et beaucoup de nouveautés à venir grâce à votre collaboration.

Avec l'argent Canadian Tire, on peut ainsi aider notre bibliothèque à se **développer et à grandir** en posant un geste simple et efficace.

Que vous soyez des abonnés ou de futurs abonnés ou tout simplement des citoyens(nes) qui ont le goût de participer au dynamisme de la bibliothèque de Champlain, vous êtes les bienvenus!

Merci à l'avance!

Le comité de Bénévoles de la bibliothèque

SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN

Un petit mot de votre coordonnatrice de loisirs.

L'automne est à nos portes et déjà certains d'entre vous ont passé à d'autres activités sportives. À l'intérieur du petit dépliant vous proposant diverses activités récemment reçu par la poste, nous vous avons demandé quelques suggestions pour mieux vous servir et en voici quelques unes faites par vous-même.

Madame Colette Lamy nous a suggéré un cours de yoga. La recherche pour la mise en place de ce cours a été faite et de son côté Mme Lamy a très activement recruté des personnes intéressées et le cours débutera le 10 octobre. Il reste de la place. Inscrivez-vous dès

maintenant. Information Jocelyne Duchesne 819-295-3166.

Professeure : Nathalie Boudreau de Champlain
Endroit : Centre du Tricentenaire
Heure : 19h30 à 20h45
Coût : \$75.00
Durée : 10 semaines

Madame Rolande Bourassa nous a fait part de son intérêt pour une activité qui ferait en sorte que les gens ayant appris une autre langue telle que l'anglais seraient en mesure de la mettre en pratique. Une table ronde sur divers sujets, conférenciers ou autres serait une façon simple et efficace de ne rien perdre de ce que l'on a appris. Toute personne intéressée à participer ou à animer cette activité peut rejoindre Jocelyne Duchesne au 819-295-3166.

Je prends quelques minutes pour vous parler du cours d'art et créativité pour les enfants avec Marie-Josée Milette. Nous avons suggéré ce cours pour les 7 ans et plus. Plusieurs parents nous ont demandé de l'offrir à partir de 6 ans. Après consultation avec la personne responsable, nous accueillerons les jeunes intéressés de 6 ans et plus. Il s'agit d'un cours à l'intérieur duquel les enfants réaliseront des œuvres d'art tels que faux vitrail, collier, peinture sur bois et de plus une exposition de leurs réalisations aura lieu à la boutique *La basse cour* 45, rang Picardie merveilleuse petite boutique soit dit en passant.

Professeure : Marie-Josée Milette
Endroit : Centre du Tricentenaire
Heure : 15h15 à 16h30
Coût : \$50.00 (matériel fourni)
Matériel requis : Couvre-tout
Durée : 12 semaines

Le comité des loisirs vous remercie de l'intérêt porté à nos communiqués

Jocelyne Duchesne, coordonnatrice

CLUB DE MARCHE

Toutes les saisons ont leur charme et l'automne nous offre une vue panoramique extraordinaire. Afin de contempler la nature dans toute sa splendeur, sa grande beauté et ses bienfaits, le club de marche *Les amis de la forêt* vous invitent à marcher avec eux quelques heures par semaine. Madame Pierrette Cossette en est la responsable et le club compte plus de 30 inscriptions. Départ du Centre communautaire à 13h00 et le retour est prévu vers 15h00 pour se terminer devant une bonne

tisane ou un café en jouant une partie de cartes jusqu'à 16h00.

Pour information, veuillez communiquer avec Mme Pierrette Cossette au 819-295-5337.

COMITÉ CULTUREL

C'est avec plaisir que le comité culturel a vu défiler bon nombre de gens de la place et d'ailleurs lors de l'évènement du 3 au 5 août : Phares sur Champlain.

Beaucoup d'énergie a été déployée pour faire de cette fin de semaine une réussite et la récompense fut votre grande participation. Les artistes et artisans de chez nous ont su démontrer leur savoir-faire et partager leur passion et leurs connaissances.

La générosité des commanditaires ainsi que la disponibilité des bénévoles et des employés municipaux ont grandement contribué au succès de cette aventure. La grande latitude du comité de la fabrique a permis une première exposition au presbytère et nous souhaitons une belle continuité à cet évènement.

Le comité culturel retourne donc au boulot pour la suite des choses.

Merci encore

Mireille Le Blanc (responsable), Jocelyne Duchesne, Marie-Jeanne Decoste, Lise Cormier, Marianne Duchesne, Marie-Claude Harvey, Ginette Léveillé, Guillaume Massicotte, Philippe Barnes

CORPORATION TOURISTIQUE DE CHAMPLAIN

La Corporation touristique de Champlain (CTC) a du pain sur la planche pour l'année qui commence. Elle travaille à la mise à jour des panneaux d'information touristique et elle continue à imaginer ce que ça prend à Champlain pour prolonger le séjour des touristes à Champlain. Un circuit patrimonial composé d'une dizaine de panneaux d'interprétation sera complété dans les prochains mois pour être inauguré en juin 2008. Aussi seront ajoutés des panneaux signalisant les cours d'eau et les limites seigneuriales. La CTC vient de soumettre la candidature de la municipalité à l'Association des plus beaux villages du Québec : il s'agit d'un réseau de communautés villageoises au patrimoine authentique, situées dans des paysages remarquables. Champlain s'ajouterait alors aux 33 actuels plus beaux villages du Québec, et il semble que nous ayons de bonnes chances d'être acceptés. Enfin, la CTC appuie les démarches visant à faire compléter le classement du presbytère comme monument historique national, comme cela avait été annoncé par la ministre de la Culture en 2000. Et la CTC demande au gouvernement fédéral la

révision des critères pour l'obtention de subventions dans le cadre du programme d'emploi Carrières-Été. Si le gouvernement ne révisé pas ses critères, l'église et l'observatoire seront peut-être privés de guides l'été prochain, ce qui serait dommageable puisqu'à eux seuls, les 2500 visiteurs de notre église-musée dépensent 20 000\$ dans les commerces de Champlain selon Tourisme Québec. La Corporation touristique de Champlain est composée de René Beaudoin, président, Geneviève Massicotte, vice-présidente, Jean Turcotte, secrétaire-trésorier, Mireille Leblanc, conseillère municipale, Hugues Germain, Daniel Laganière et Francine Ouellet (Gîte Marie-Rose). Si d'autres personnes veulent se joindre à l'équipe, vous êtes les bienvenus, communiquez avec Jean Turcotte au 819-295-3432.

HEURES D'OUVERTURE

SITE D'ENFOUISSEMENT ECO-CENTRE

SITE D'ENFOUISSEMENT

819-295-3663

du LUNDI au VENDREDI
de 7 h 30 à 17 h

ÉCO-CENTRE

819-295-1014

du 1^{er} avril au 30 novembre
du MARDI au SAMEDI
de 9 h 30 à 16 h 30

du 1^{er} décembre au 31 mars
du JEUDI au SAMEDI
de 9 h 30 à 16 h 30

MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCO-CENTRES

Matières recyclables, réutilisables, valorisables

- Bois (branches, bois de démolition, de construction)
- Résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardin)
- Biens réutilisables (bicyclettes, meubles, jouets, instruments et équipement fonctionnel)
- Métaux
- Pneus de route
- Matières recyclables acceptées pour la collecte sélective (papier, carton, contenants de métal, plastique ou verre)
- Électroménager (cuisinière, réfrigérateurs, etc)

GRATUIT POUR TOUS

Matières non recyclable, non réutilisables et non valorisables

- Bardeaux d'asphalte de couverture de toit
- Panneaux de gypse, laine minérale
- Briques et maçonnerie, béton et asphalte
- Matériaux de remplissage (terre, gravier, sable)
- Tapis, meubles rembourrés humides ou moisissés ou non réutilisables

COÛT 10 \$/VISITE RÉSIDENTS DE CHAMPLAIN GRATUIT

PROGRAMME RÉNOVILLAGE

Ce programme s'applique à l'ensemble du territoire de la MRC à l'exception des zones inondables et vise à corriger des défauts majeurs (charpente, structure, plomberie, chauffage, électricité)

La subvention peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$.

Le montant de la subvention est établi en multipliant le coût des travaux admissibles par le pourcentage de l'aide financière auquel vous avez droit. Ce pourcentage varie selon le revenu et la taille de votre ménage

Les bâtiments admissibles sont uniquement les logements dont le propriétaire occupe à titre de résidence principale, il peut s'agir d'une maison unifamiliale, d'une maison mobile installée en permanence ou un bâtiment comprenant au plus deux logements dont l'un sert de résidence principale.

La valeur uniformisée d'une maison unifamiliale (excluant le terrain) ne doit pas excéder 75 000 \$. Cette valeur est établie à partir du compte de taxes municipales pour l'année civile précédant l'année de la programmation budgétaire.

Pour information Madame Kathy Lescadres
MRC des Chenaux 819-295-5115 # 221